A la surprise générale, elle s'est présentée en mégère hargneuse, inconsciente de l'image qu'elle renvoyait, sans vision ni programme, nulle en économie, mordant et griffant à tort et à travers en vue du seul objectif recommandé par on ne sait quel stratège en «mégériat» de son entourage : discréditer son adversaire à coups d'insinuations et d'accusations sans se soucier de convaincre sur son propre projet. Même s'il ne lui avait pas répondu, même s'il s'était contenté de l'observer en silence de bout en bout, Macron aurait été élu. Tout autre parmi les onze candidats du premier tour à sa place l'aurait été aussi, ne serait-ce que par une voix de plus.

Au plan extérieur, une conjonction de hasards a fait que les principaux leaders du monde étaient presque tous dans l'inconfort au moment où dans les jours qui ont suivi le sacre du nouveau président : un chef d'Etat américain risquant la destitution, une Europe affaiblie par le Brexit et le terrorisme, un Poutine évincé du G8, une Theresa May reconduite de justesse à la tête du gouvernement britannique… Quand il visitera l'Algérie, quand il paraîtra aux côtés de Bouteflika, le contraste éclatera dans toute sa magnificence en faveur des Français, et dans toute son horreur en défaveur des Algériens : un vieux pays dirigé par un jeune homme, un nouveau pays dirigé par un vieil homme malade. L'un pouvant compter sur la vigueur d'une nouvelle génération pour le ragaillardir ; l'autre vivant dans la hantise d'une catastrophe.

Maintenant qu'un «printemps arabe» à la française a changé le visage de la politique française, que va-t-il se passer ? Les Français ont été en 1848 à l'origine du «printemps des peuples» qui a mis fin, une énième fois, à la monarchie chez eux et dans d'autres pays d'Europe par effet de contagion, mais deux ans après, Napoléon «le petit», comme l'avait baptisé Victor Hugo, instaurait le Second Empire. Comme en Tunisie où une révolution a débouché sur la théocratie. Ceci pour en venir à ce que va faire Macron là où ses prédécesseurs, de Giscard à Hollande, n'ont pas réussi, c'est-à-dire engager des réformes qui feraient moins dépenser et plus gagner au budget de l'Etat, qui ramèneraient le chômage de 10% de la population active à 5% pour se rapprocher du plein emploi, qui verraient les exportations à tout le moins s'équilibrer avec les importations, qui baisseraient le service de la dette équivalant actuellement au budget du ministère de la Défense à un niveau supportable, qui porteraient le volume de la dette de presque 100% du PIB aux deux tiers, comme en Allemagne, etc.

Qu'est-ce qui a empêché pendant un demi-siècle la mise en place de ces réformes : la qualité personnelle, la compétence, l'âge des responsables politiques ? Leur manque de hardiesse ? L'absence d'un parti fort ou d'un grand nombre d'élus au Parlement ?

Les gouvernements qui se sont succédé depuis 1974 n'appartenaient pas au même bord politique, ils étaient de droite, du centre et de gauche, mais aucun n'a réussi à stopper les déficits publics, à enrayer la perte de compétitivité industrielle et le départ des investisseurs (délocalisations). Non, rien de tout cela. La raison, l'explication, le coupable, c'est la culture française, le corporatisme, le populisme, la menace d'une explosion sociale, les manifs, la rue et les barricades… Quelques pirouettes verbales et une nuée de girouettes politiques suffiront-elles pour forcer un barrage d'essence mentale, culturelle ?

Quand il s'agissait de mener sa barque personnelle, tout réussissait à Macron. Va-t-il réussir à mener à bon port la barque française chargée de soixante-six millions d'âmes farouchement attachées aux «acquis sociaux» et à leur mode de vie supérieur à leurs moyens nationaux ? Que va lui apporter la qualité de président pour remettre à flot la France ? Il serait injuste de tout ramener à un «alignement favorable des planètes» et à la «baraka», mais le moment de prouver que c'est pour réussir les réformes qu'il est là et non pour satisfaire un goût personnel de l'aventure qui commencera demain. Top chrono…

N. B.

Sport : domination par chantage

Par Pr Rachid Hanifi

L'Algérie a connu une évolution dans le mode de gestion de ses instances dirigeantes sportives, passant du tout-Etat à une autonomie débridée. Elle a, durant des décennies, opéré à des désignations des responsables chargés de la gestion des associations sportives, toutes disciplines confondues.

Ces dirigeants étaient le plus souvent choisis parmi les cadres fonctionnaires du secteur, établissant ainsi une hiérarchie de responsabilité, laquelle facilitait les relations de travail entre le mouvement associatif et la tutelle étatique. Cette situation, qui prévalait également dans de nombreux autres pays, était liée essentiellement à la totale dépendance des fédérations et clubs sportifs, des subventions des pouvoirs publics pour leur fonctionnement.

L'implication des entreprises économiques privées dans le sport, sollicitant le marketing offert par l'image de l'athlète et son impact sur la société, a permis aux associations sportives, de bénéficier d'une entrée importante d'argent, leur assurant ainsi une autonomie financière par rapport aux pouvoirs publics. C'est durant le règne de l'Espagnol Juan Antonio Samaranch à la tête du CIO (1980-2001) que l'autonomie financière s'est imposée, au travers des Jeux olympiques totalement financés par le sponsoring de grandes entreprises économiques privées.

Cette liberté acquise, au plan matériel, laquelle s'est étendue également aux autres instances sportives (la FIFA notamment) a poussé les dirigeants du mouvement sportif mondial à se démarquer des pressions gouvernementales, particulièrement sur les questions d'ordre politique.

C'est ainsi, que la charte olympique a pu imposer le principe de non-discrimination, lors des manifestations sportives, permettant même à certaines associations (association paix et sport présidée par l'ancien olympien français Joël Bouzou, par exemple) d'organiser des rencontres sportives entre populations en conflit, faisant jouer ainsi au sport le rôle de médiateur de la paix.

Lors des tournois sportifs internationaux, tels que les Jeux olympiques, les nations participantes ne doivent pas traduire sur le terrain les divergences politiques qui peuvent exister entre certains Etats.

Les athlètes engagés dans ces manifestations sont tenus d'honorer les compétitions avec tous les concurrents, y compris ceux représentants des nations non liées au plan diplomatique.

Le non-respect de ce principe peut entraîner des sanctions, allant jusqu'à la suspension du pays concerné de toute compétition internationale.

La notion d'autonomie du sport, par rapport au pouvoir politique, était essentiellement basée sur cette exigence de non-exclusion et du principe de faire du sport un facteur de rapprochement entre citoyens du monde.

Par la suite, et du fait de la puissance financière acquise grâce au sponsoring, les instances sportives ont commencé à se défaire de l'emprise des Etats, imposant leur liberté de choisir leurs dirigeants. Ce nouveau mode de fonctionnement des associations sportives, dicté par la suite à l'ensemble des structures de démembrement nationales, va susciter des tensions au niveau des pays insuffisamment préparés pour cette culture d'autonomie, que certains dirigeants sportifs tentent d'ériger en véritable indépendance.

Un pays comme l'Algérie, par exemple, est confronté à un véritable dilemme, car les associations sportives nationales sont tenues de se conformer aux statuts internationaux, alors qu'elles dépendent fortement des subventions du gouvernement. Ce dernier, à travers ses représentants dans le secteur concerné, estime légitime de décider puisqu'il finance, alors que la nouvelle approche de gestion dictée par les tutelles internationales ne lui accorde que le droit de contrôle de l'utilisation des deniers de l'Etat.

Cette situation, née de l'inadaptation des nouvelles règles aux spécificités nationales et du diktat imposé par les instances internationales, continue d'alimenter des conflits, empêchant toute possibilité de complémentarité entre les responsables concernés, gênant sérieusement la préparation des athlètes pour une représentation honorable du pays. Les pouvoirs publics, détenteurs de la manne financière d'une part, et du principe de souveraineté d'autre part (les athlètes représentent le pays et non la fédération sportive concernée) tentent, à chaque échéance électorale, d'imposer leurs candidats, pour garder la tutelle sur les associations nationales.

Les prétendants aux responsabilités au niveau de ces dernières, quant à eux, forts de la protection internationale et de leurs ambitions personnelles, engagent souvent un bras de fer avec les pouvoirs publics, mettant en péril la cohésion nécessaire à une prise en charge sérieuse des athlètes.

Où est la solution ?

Les dirigeants sportifs, qu'ils soient du mouvement associatif ou des instances étatiques, doivent avoir l'intelligence de trouver une démarche de partenariat qui puisse à la fois respecter le droit légitime de l'Etat de participer à tout ce qui touche à la représentation du pays au niveau international et en même temps s'inscrire dans le respect des règles universelles de gestion du sport.

Cette complémentarité ne peut se concrétiser que si, d'une part, les élus comprennent que les compétitions internationales touchent à la souveraineté du pays et non à celle de leurs associations respectives, d'autre part, les responsables de la tutelle étatique ne s'ingèrent pas dans le fonctionnement quotidien des associations, au risque d'atteinte à l'autorité des dirigeants sur le personnel de l'association concernée.

Une adaptation nationale des statuts des associations sportives, avec le consentement de l'ensemble des acteurs du mouvement sportif national, pourrait offrir des solutions qui permettraient la complémentarité entre les dirigeants des différents niveaux de décision et mettre un terme à ces tensions récurrentes qui ne servent pas le sport national et donnent une image peu honorable au niveau international.

L'une des mesures prioritaires à prendre pour préserver la morale du sport, dont l'impact sur la société, en général, et la jeunesse, en particulier, est très important, consiste en l'élaboration d'une critériologie pour le choix des dirigeants sportifs au niveau des associations nationales, et de nos représentants au niveau des instances sportives internationales.

La «démocratie sportive» et l'implication de l'argent, dont la provenance n'est pas toujours saine, peuvent entraîner des dérives compromettantes pour notre sport et notre jeunesse. C'est à ce niveau que devrait se situer la mission essentielle des pouvoirs publics.

Le chantage par la subvention étatique pour les uns, la menace du recours aux instances internationales pour les autres ne contribuent certainement pas à assainir le climat relationnel au sein du mouvement sportif national. Quant aux responsables des tutelles mondiales, ils devraient comprendre que l'on ne peut pas imposer le même schéma de gestion à toutes les nations, alors que les conditions de fonctionnement diffèrent (dépendance des subventions étatiques notamment).

Le mieux serait de revenir à la philosophie qui avait prévalu à l'idée d'autonomie au départ : extraire le sport de l'emprise de la politique et lui permettre de jouer son rôle de facilitateur du rapprochement et de la paix.

De nouvelles rencontres devraient être initiées au niveau continental, pour une adaptation des statuts, faute de quoi les conflits continueront à perturber le développement du sport dans les pays non préparés pour ce changement brutal du mode de gestion.

R. H.